

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Date de publication: Mardi 28 juillet 2020

INTERFEL (l'Interprofession des Fruits et Légumes frais) est à la recherche, pour les années 2020-2021 :

- **d'une agence de communication** en capacité de proposer et déployer un **dispositif de communication 360° visant à valoriser les métiers de la filière des fruits et légumes frais.**

Le marché global n'est pas alloti. La mise en concurrence se déroule **en un tour**. Les candidats s'engagent à maintenir leurs offres pour une durée de 90 jours à compter de la date de remise de l'offre à INTERFEL.

INTERFEL ne prévoit aucune prime ou indemnité de quelle que sorte que ce soit pour les candidats.

Le dossier de consultation, qui précise l'ensemble des conditions de participation, est disponible en téléchargement sur la plateforme Double Trade (<https://aapc.doubletrade.net/accueil/>).

Date et heure limites de remise des dossiers de candidature **Jeudi 3 Septembre 2020 à 17H00**

Les candidats sont invités à remettre leur dossier de candidature sous format électronique et/ou sous format papier :

- Au format électronique uniquement sur le site horodaté Double Trade (<https://aapc.doubletrade.net/accueil/>);
- Au format papier, en mains propres contre récépissé (entre 9h et 17h) ou envoyé par voie postale, à l'adresse suivante :

INTERFEL
Services des Affaires Juridiques
97 Boulevard Pereire
75017 PARIS

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ne seront pas retenus.

Pour tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats peuvent s'adresser, au plus tard 7 jours avant la date limite de dépôt des dossiers de candidature **uniquement par-email**, au contact indiqué ci-dessous.

Les réponses seront centralisées, anonymisées et transmises à l'ensemble des candidats ayant demandé le dossier de consultation.

Mme Audrey CROCHET

Mail : consultations@interfel.com